



# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE PONT-DU-CHATEAU

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU  
SAMEDI 13 MAI 2017 A 10 H  
A LA MAIRIE

Présents : Lola BETENFELD-CONSTANT, Nicolas BION, Alexis BONNABRY, Noémie CARDOSO, Ronan CLENET, Ethan DAUPHANT (maire junior), Sébastien DAVIET, Noah FOURNIER, Ombeline GREPPI, Arthur HEINIS, Maxime JOAL, Tia KENKHAM-BARLERIN, Iseult MARJOUX, Enzo MARTIN, Cyril MIKOLAJCZAK, Owen MOREIRA, Safya NINIS, Loane PERNET, Claire PEYNET, Evan RIBEYRO, Enzo VIDAL.

Marie GAMOT et Virginie COMBRE, animatrices du CME ; Marianne GOUFFAULT, coordinatrice du CME ; Catherine HERRAIZ, adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports.

Invités : Alain GILLE et Jean-Denis ROUX Président et Vice-Président du Comité des Fêtes

Excusés : Axel BOUTEIX-BELLOEIL, Arthur DALLE, Aurore DEPLAT, Lisa-Lou DORISSE, Lilou FERLUT, Emma FOURNIER, Raphaël MARAIS, Chloé MOSNIER, Sofiane VIZET, Aïna WLAZINSKI.

Absents : Yanis EL MADJOUBI, Raphaël PEYNET.

Ouverture de la séance à 10h10.

## 1/ Travail des commissions sur les projets et actions à mener en 2017

### - Commission « SPORTS ET LOISIRS »

L'animatrice présente les invités en expliquant qu'ils sont venus à la demande de la commission pour nous apporter leur expertise quant à l'organisation de fêtes. Ethan présente aux invités le projet de la fête.

Jean-Denis avait préparé une liste de questions à poser aux conseillers juniors ce qui a permis d'organiser les différentes étapes et d'éclaircir certains aspects de l'organisation.

- Le public visé par cette fête : les enfants de 6 à 12 ans habitant la commune. Les enfants qui viendront à cette fête devront être sous la responsabilité de leurs parents ou personne désignée.
- Date préconisée : samedi 21 octobre (début des vacances d'automne).
- Participation à l'entrée s'élèvera à 5 € avec une boisson et un aliment, et possibilité d'acheter des tickets supplémentaires. Le comité des fêtes se propose pour s'occuper des entrées.
- Les recettes seraient reversées aux Restos du cœur.
- Pour les structures gonflables Alain propose de prendre contact avec Kizou qui propose, selon lui, une prestation de qualité à moindre coût. Jeux en bois de la Maison des jeux avec une vingtaine de jeux.
- Pour l'animation musicale, Jean-Denis rappelle qu'il faut faire une déclaration à la SACEM et s'acquitter d'une taxe dépendante du nombre de participants et d'une liste de morceaux musicaux diffusés. Les enfants doivent rechercher une personne susceptible d'animer la partie musicale.
- Pour l'aspect restauration, le comité des fêtes se propose avec l'aide de bénévoles de s'occuper de préparer des crêpes salées, sucrées et hot dog avec leur savoir-faire et le matériel dont ils disposent. Restera à s'approvisionner en boissons auprès d'une grande distribution.
- Les enfants doivent trouver un maximum de bénévoles pour s'occuper des différents postes.
- La communication de cet événement se fera par voie d'affichage dans la ville, distribution de flyers dans les écoles, article sur le site internet de la ville, annonce dans le mémo, message diffusé sur les panneaux lumineux. La commission a réfléchi et posé sur papier les informations indispensables à l'élaboration de l'affiche/flyer.

### - Commission « AMENAGEMENT DE LA VILLE »

Le concours dessin a eu lieu du 14 avril au 12 mai, 92 dessins ont été restitués. La commission a donc procédé à la sélection des dessins répondant aux critères annoncés, à savoir :

- Chaque dessin est réalisé sur un format A4.
- Toutes les techniques de dessins sont autorisées (feutres, aquarelle, huile...) sauf les dessins numériques.
- L'utilisation des gommettes, stickers est interdite, pas de décalquage.
- Pas de dessins surréalistes (exemple : pas de chiens multicolores).
- Le dessin doit être une œuvre originale sans l'aide d'adulte.
- Le titre « Crottoirs ou Trottoirs ?! » doit obligatoirement apparaître sur le dessin, dans la forme d'écriture souhaitée.
- Au dos du dessin au crayon de papier doit apparaître le nom de l'enfant avec son âge, son école, sa classe.

Ainsi 73 dessins ont été retenus.

### - Commission « VIE SCOLAIRE ET ECOLOGIE »

L'animatrice présente et explique l'échange de mails avec le service voirie de Clermont Auvergne Métropole : Possible de customiser certaines poubelles dans un périmètre restreint avec l'accord du Maire. Ensuite présentation d'exemples en photos et du devis réalisé par Julien BERLAND, artiste graffeur et intervenant sur les NAP : 50€ par poubelle.

Les enfants ont décidé de customiser les poubelles des écoles (une vingtaine) et des poubelles se trouvant dans et/ou aux abords des parcs de jeux et de promenade.

Pour les poubelles des écoles selon le devis de Julien la customisation représenterait un coût de 1000€, les enfants souhaitent négocier le prix et demander d'autres devis. Maxime doit se renseigner auprès d'un intervenant à l'école Saint Joseph.

Les enfants souhaitent présenter leur projet aux directeurs, directrices des écoles.

Les jeunes conseillers ont ensuite réfléchi sur de thèmes de décoration : Pour les maternelles ce serait plutôt des personnages sympathiques et pour les élémentaire des paysages. Il est envisagé de faire voter les enfants des écoles pour choisir les motifs.

## 2/ Points généraux

Après une courte pause durant laquelle les jeunes conseillers ont pu aller visiter l'exposition organisée par le « Club toujours jeunes ».

Les enfants ont fait un retour sur la mission qui leur avait été confiée (faire le tour de la ville avec un plan pour aller repérer diverses installations). Ils ont relaté en détail les différentes installations qu'ils ont vues, jeux pour enfants, hôtels à insectes...

Le groupe a refait un point sur les dates à venir.

## 3/ Questions diverses

Pas de question

Fin de la séance à 12h30.

### Dates, horaires et lieux des réunions et manifestations à venir :

- ↪ Jeudi **8 juin** : Réunion à la Mairie de 17 h 30 à 19 h (préparation de la journée citoyenne).
- ↪ **Samedi 17 juin (avancée du fait des élections)** : commémoration (Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle) **à 11 h 30 Esplanade Charles de Gaulle.**
- ↪ Samedi **17 juin** : Journée Citoyenne (nettoyage de printemps) de 9 h 30 à 16 h 30, sur le terrain de pétanque, à côté des stades.
- ↪ Vendredi **14 juillet** : commémoration (Fête nationale) **à 11 h 30 Place de l'Hôtel de Ville.**
- ↪ Mardi **15 août** : Inauguration fête de la friture **à 11 h à la plage des Palisses.**
- ↪ Samedi **9 septembre** réunion **à 10 h à la mairie.**
- ↪ Lundi **25 septembre** : commémoration (hommage aux Harkis) **à 19 h Place de l'Hôtel de Ville.**
- ↪ Samedi **14 octobre** réunion **à 10 h à la mairie.**
- ↪ Mercredi **1<sup>er</sup> novembre** : commémoration (Souvenir français) **à 11 h 30 au cimetière.**
- ↪ Samedi **11 novembre** : commémoration (de la Victoire et de la Paix, anniversaire de l'armistice de 1918) **à 11 h 30 Place de l'Hôtel de Ville.**
- ↪ Samedi **18 novembre** réunion **à 10 h à la mairie.**
- ↪ Samedi **9 décembre** réunion **à 10 h à la mairie.**
- ↪ Samedi **16 décembre** : inauguration du marché de Noël **à 11 h à la mairie.**